

L'Adresse—M. McCain

Je mets le syndicat, le patronat et le gouvernement au défi de rétablir ce service. Aujourd'hui, chaque bureau de poste doit réaliser des bénéfices. Aucun service public du Canada qui est assujéti à la réglementation fédérale ou provinciale ne peut prétendre réaliser des profits dans chacune des localités qu'il dessert. Les Postes et les Douanes essayent de rentabiliser chacun de leurs bureaux sans se soucier des services dont les Canadiens ont besoin. C'est une façon scandaleuse et brutale de traiter les gens.

Dans ma circonscription, six bureaux ont déjà fermé leurs portes dans la région de Glassville et un septième le fera sans doute sous peu. Accordez-moi encore deux minutes pour finir. Non seulement ce bureau est fermé, mais le service est modifié de telle façon qu'il faut 48 heures de plus pour faire parvenir une lettre dans la paroisse d'Aberdeen, dans le comté de Carleton. Dans les années 20, une lettre d'Ottawa était livrée dans une région rurale du Nouveau-Brunswick en 30 heures. Il faut aujourd'hui 48 heures de plus pour faire parvenir la réponse à une lettre, à cause des réductions de service de la Société des postes. Cet état de choses est inacceptable pour les Canadiens des régions rurales. J'espère ne pas avoir abusé en prenant ces minutes supplémentaires, dont je vous remercie.

• (1530)

M. Brisco: Monsieur le Président, j'ai rarement entendu, concernant la Société des postes, des solutions et des observations plus concrètes que celles du député de Carleton—Charlotte (M. McCain). Le système est dans un état lamentable. Il ne s'agit pas seulement de notre attitude envers les Postes, mais de l'attitude à l'intérieur de cette administration et du mécontentement du public. Rien, y compris les impôts et les problèmes sociaux, n'a, en soi, plus d'importance qu'un service postal sûr.

Je me souviens d'avoir livré le courrier, à Noël, du temps de ma jeunesse. Je ne le nommerai pas par respect pour lui, mais notre facteur était une personne formidable qui donnait un excellent service. Tout le monde l'aimait. Je me souviens avoir livré le courrier à Noël, parce que je n'étais pas assez grand pour soutenir le facteur qui avait trinqué chez les voisins après une année de service dévoué. Je terminais aussi sa ronde quand, de temps à autre, il décidait de faire une pause.

Je voudrais faire état d'un incident qui m'a été signalé et au sujet duquel j'ai dû écrire une lettre dernièrement. Il s'agit d'un facteur qui a refusé de livrer du courrier à une certaine adresse à cause du chien de garde. Je connais la famille qui habite à cette adresse et je puis affirmer que le chien en question est pratiquement aveugle. Quand on a déposé au bureau de poste le message expliquant que le courrier n'était pas livré à cause de ce chien prétendument dangereux, eh bien pendant cette période de deux semaines au cours desquelles il était censé avoir constitué une menace, le chien avait eu le temps de mourir et de se faire enterrer. L'excuse ne tenait donc plus. Après la mort du chien, une nouvelle excuse a été servie, et cette fois il s'agissait d'un chat blanc qui, apparemment, s'interposait sur le trottoir entre le facteur et la boîte à lettres.

Évidemment, seulement un petit nombre de postiers affichent pareille attitude, mais cela ne contribue guère à régler le problème.

Je voudrais dire, pour changer de sujet, que j'appuie le point de vue que le ministre d'État chargé des Petites entreprises et du Tourisme (M. Valcourt) a exposé dans son discours. Il se trouve dans ma circonscription une petite entreprise qui réclamait l'attention particulière du ministre et de ses services pour être en mesure de poursuivre son activité. Bien que certains gouvernements ne voient rien d'autre que les lois et la réglementation, il en est qui réexaminent les questions et trouvent des solutions nouvelles. C'est précisément ce qui s'est produit dans ma circonscription et nous sommes donc assurés qu'il y aura bientôt une quarantaine d'emplois de créés dans une nouvelle industrie. Je remercie le ministre et ses collaborateurs, tant à Vancouver qu'à Ottawa, d'avoir rendu la chose possible.

M. McCain: Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de m'avoir accordé son appui. J'ajouterais seulement que le Canada ne saurait prospérer en l'absence d'un esprit de coopération visant à assurer le bien-être de la société. Nous devons tous porter un intérêt fondamental aux besoins de villes comme Montréal, Toronto et Saint-Jean et du Canada rural. Ces préoccupations doivent être partagées par le gouvernement, les employeurs et les travailleurs si nous voulons que le service postal redevienne aussi efficace, rentable et satisfaisant que par le passé.

Je demande à tous les intervenants du réseau postal de réfléchir à ces exigences. C'est notre devoir de faire certaines concessions pour répondre aux besoins du public, que nous fassions partie de la direction, que nous soyons ministre ou facteur. Nous sommes tous au service du public et nous lui devons d'être courtois et efficaces.

La Poste est devenue le meilleur agent de promotion des services de communications électroniques et de messageries au Canada, ce qui coûte énormément cher à ceux qui continueraient à faire exclusivement appel au service postal si leurs lettres pouvaient être livrées en moins de 30 heures, comme elles l'étaient auparavant. J'ignore pourquoi la direction, le gouvernement et les travailleurs ne sont plus intéressés à offrir ce genre de service pour assurer la prospérité des Postes.

M. Johnson: Monsieur le Président, j'aimerais féliciter le député de son discours. Il a fait allusion à l'explosion démographique des phoques dans le nord-ouest de l'Atlantique. Que doit-on faire, d'après les pêcheurs de sa région, pour régler les problèmes causés à la pêche par les phoques?

M. McCain: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Le gouvernement a toujours accordé une attention très particulière aux populations de phoques dans les régions où la pêche industrielle est pratiquée. Lorsque le gouvernement a mis un terme aux mesures destinées à limiter le nombre de phoques, je crois que la population de phoques de l'Atlantique Nord a pratiquement doublé en sept ans et demi, notamment chez les phoques à selle. Cela veut dire qu'ils consomment deux fois plus de poisson et que cette consommation doublera encore au cours des cinq à sept prochaines années.